



17 février 2022

Communiqué de presse

Tempête Eunice 18 février

Des vents forts sont attendus sur le territoire belge ce vendredi 18 février 2022 entre 12h et 20h. Pour la Wallonie, l'IRM a émis un avertissement jaune et prévoit des rafales de l'ordre de 80 km/h, avec localement des vitesses pouvant atteindre 110 km/h. L'extrême Ouest de la Wallonie (Comines-Warneton, Mouscron) pourraient subir des rafales jusqu'à 120 km/h.

Ces vents forts sont susceptibles de provoquer des dégâts pouvant aller des arbres déracinés jusqu'à des perturbations temporaires du réseau routier, ferroviaire et aérien. Le SPF Intérieur a activé le numéro d'appel 1722 pour les appels non-vitaux jusqu'à samedi. Il n'y a pas de risque d'inondation en Wallonie associé au passage de la tempête Eunice.

Une cellule de crise fédérale a été activée ce jeudi pour suivre la situation, à laquelle le Centre régional de crise de Wallonie est associé.

Le CRC-W est en contact depuis hier avec les services du SPW les plus concernés (centre PEREX, Département Nature et Forêts -DNF-). Au niveau wallon, le DNF recommande fortement d'éviter les promenades ou de circuler en forêt le vendredi 18 février 2022. Il est également fortement déconseillé d'utiliser les lieux d'accueil du public en forêt (aires de parking, aires de loisirs, barbecues). Par ailleurs, le DNF annonce également que les parcs domaniaux seront fermés au public. Concernant le domaine de Mariemont, les chemins d'accès directs aux institutions sont maintenus ouverts, le reste du parc est inaccessible au public (chemins secondaires temporairement condamnés). Au niveau routier, les déplacements non-essentiels sont déconseillés ce vendredi après-midi.

Pour le reste, le Centre régional de crise renvoie vers les communications des autorités compétentes en matière de sécurité civile : www.centredecrise.be